

Après sa brillante participation à la 28e édition du FESPACO : Le Mali reçoit les honneurs du Burkina Faso !

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 11 AVRIL 2023

1324

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Maison d'Arrêt et de Correction de Ouélessébougou

Le geste du PACP de Yeah

Samaké en faveur des détenus



Sénégal : Macky Sall un candidat contre vents et marées



Remise de lots du 2ème tirage de la tombola Coura : Canal + Mali donne du sourire à ses abonnés



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

10 Avril
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

68

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

725 706 Vaccinations incomplètes

3 518 636 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 133

Guéris

32 298

Décès

743

dont 16 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.16



P.19



/ Une /



Maison d'Arrêt et de Correction de Ouélessébougou : Le geste du PACP de Yeah Samaké en faveur des détenus

P.5

/ Brèves /



Projet de constitution : Entre oui, non et le silence
Assises de Kayes sur l'esclavage par ascendance : Les attentes de la CNDH
Dr. Moussa Coulibaly, Sociologue : "Il faut une armée forte pour une démocratie forte"
Mise en œuvre de l'APR : Communiqué de la Médiation internationale, 9 avril 2023

P.10

P.10

P.11

P.11

/ Actualité /



Menace terroriste au Sahel : La France déconseille « formellement » tout déplacement à ses citoyens
Les humeurs de Facoh : Les jeûneurs et les gêneurs
Remise de lots du 2ème tirage de la tombola Coura : Canal + Mali donne du sourire à ses abonnés
Session du Comité de Pilotage du PDZSTA-KB : Des résultats satisfaisants soulignés !
Après sa brillante participation à la 28e édition du FESPACO : Le Mali reçoit les honneurs du Burkina Faso !

P.13

P.14

P.15

P.16

P.17

/ Politique /



Décryptage : L'instrumentalisation du peuple
L'Adema-Pasj : Le procès permanent

P.19

P.21

/ Culture & société /



CHERTÉ DE LA VIE : Une situation qui fait grincer les dents des ménagères !

P.22

/ International /



Sénégal : Macky Sall un candidat contre vents et marées
Contribution : Quand l'arbre russe cache la forêt israélienne !

P.23

P.24

/ Sport /



Kick boxing : A la rencontre de Steve Marico un pratiquant

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Maison d'Arrêt et de Correction de Ouélessébougou | Le geste du PACP de Yeah Samaké en faveur des détenus

L'enfant de Ouélessébougou, l'ancien maire, l'ancien diplomate et le président d'honneur du Parti Action Civique et Patriotique (PACP) a fait parler son cœur. Avec son soutien, son parti a organisé, pour la 2ème fois consécutive, une rupture de jeûne collective avec les détenus de la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouélessébougou. C'était le samedi dernier.

En présence du Procureur de la République de la République près le tribunal de grande instance de Ouélessébougou, des responsables de l'administration pénitentiaire de la Maison d'Arrêt et de Correction et des autorités coutumières, la section PACP de

Ouélessébougou a organisé, le mardi dernier, une rupture collective de jeûne avec les détenus. Ce geste aussi symbolique qu'humanitaire du PACP est sa 2ème édition. « La Section PACP du Cercle de Ouélessébougou a procédé hier Samedi, le 08 Avril

2023 à la deuxième édition de la rupture de jeûne avec les détenus de la maison d'arrêt et de correction de la ville sous le parrainage du Président d'honneur du PACP, l'ambassadeur Yeah Samaké », a précisé Yeah Samaké. Cette action humani-



taire, en ce mois béni du ramadan, est d'une importance capitale. C'est d'ailleurs pourquoi la cérémonie a enregistré la présence du Maire Bakary Samaké, du Procureur de la République auprès du Tribunal de Ouélessébougou Monsieur Broulaye Yalan SIDIBÉ et toute l'administration pénitentiaire de la Maison d'Arrêt et de Correction et des autorités coutumières de la ville natale du parrain de cette initiative.

L'hommage à Yeah Samaké

Cette cérémonie a été l'occasion pour les détenus et les populations de Ouélessébougou de rendre un hommage bien mérité à Yeah Samaké, cet homme qui s'est beaucoup battu non seulement pour sa commune natale mais aussi pour le Mali tout entier. A Ouélessébougou, l'ancien ambassadeur plénipotentiaire du Mali à New Dehli, Yeah Samaké a toujours été présent quand il s'agit de défendre l'intérêt de la population. C'est d'ailleurs pourquoi les messages de reconnaissance en sa faveur n'ont pas fait défaut lors de cette 2ème édition de la rupture collective de jeûne avec les détenus de la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouélessébougou. **«Yeah Samaké a été vivement remercié par les intervenants ayant**

pris la parole pour le parrainage de cette deuxième édition et pour avoir réalisé un Château d'Eau au stade municipal de Ouélessébougou et pour avoir réparé le château de la maison d'arrêt et de correction permettant à la jeunesse de la ville d'avoir l'eau potable dans l'enceinte du stade et de permettre aux prisonniers de consommer de l'eau potable dans la prison », a écrit le président d'honneur du PACP sur sa page Facebook.

Ce responsable politique qui a toujours rappelé que « diriger, c'est servir », s'est constamment distingué des autres par ses gestes humanitaires. Des bourses d'étude pour les étudiants issus des familles démunies, construction d'écoles, construction des forages pour les populations, don de vivres pour les déplacés sont, entre autres : les actions que mène le président d'honneur du PACP.

Anguimé Ansama



■ Ouverture Média - OM



#OM INFO /BONNE NOUVELLE :

Notre confrère Aliou Touré retrouvé sain et sauf. Porté disparu depuis quatre jours, le journaliste Aliou Touré, directeur de publication du journal le Démocrate, non moins membre du CDR, vient d'être retrouvé. Même si les circonstances de sa disparition et celles de sa libération restent pour l'instant toutes méconnues, il nous revient que le confrère a été déposé à Yirimadio Wara ka Sirafara. Nous y revenons en détails. Renouveau FM/TV



■ Kassoum Thera



Après sa défaite 4 à 0 face au Real, le Barça s'achemine vers un match nul face à la petite formation de Gironde

■ Malick Konate



#NouvelleConstitution

Article 106 : Tout député ou tout sénateur, qui démissionne de son parti politique ou de l'organisation qu'il représente, est déchu de son mandat. La démission est dûment constatée par écrit. L'adhésion à un autre parti ou à une autre organisation est considérée comme une démission.

Le député ou le sénateur démissionnaire est remplacé dans les conditions déterminées par une loi organique.

#Bèki_Takè #Mali

Nous exigeons au gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre fin aux souffrances du peuple malien, le droit à la santé et à l'éducation comme stimule l'article 17 de notre constitution. #TropCestTrop



■ Nouhoum Koné



Urgent et très dan gereux.

Il est fortement déconseillé d'enlever le bouchon protecteur de vos toilettes car cela pourrait permettre aux reptiles (serpent) d'avoir accès à vos maisons.

En cette période de chaleur, vos regards constituent un habitat privilégié pour ces reptiles pouvant passer par le conduit du tuyau jusqu'à la maison.

un bruit tard la nuit n'est pas forcément celui d'une souris mais probablement un serpent.

Prudence !





■ Larmes des pauvres



#Mali #Ségou 8/04/2023 vers 00H, des tirs et une destination ont été entendues dans la ville de #Niono, il y'a s'agit d'une tentative d'attaque contre un chekpoint situé dans les encablures de la ville, attaque repoussée par les #FaMa sans faire de victime.

■ Fenelon MASSALA



La situation est terrible": L'ancien conseiller du chef du Pentagone prédit un sort désastreux pour l'Ukraine "L'État ukrainien pourrait disparaître d'ici la fin de l'année en raison de la situation difficile dans le pays. Les pertes sont terribles", a déclaré l'ancien conseiller du chef du Pentagone, le colonel Douglas McGregor, ajoutant que les médias occidentaux trompaient constamment le public et cache la situation réelle en Ukraine.



■ Mahamane BABY



Faire de Bamako la plus belle des capitales ouest-africaines d'ici 5-10 ans? Ce n'est pas un défi insurmontable. Ceux qui prennent notre retenue pour de la faiblesse seront servis ! RDV d'ici 90 jours Inch'Allah !!!

■ DIANKA Moussa



Dans quel monde vit-on ? Le piège de Thucydide, quand les US, qui n'ont gagné aucune guerre, ni imposé de démocratie, persistent à faire croire l'inverse. Et nos gouvernants suivent, frappés d'une cécité morbide qui interpelle. Complicité ou ignorance ? Une impossible dyade.

■ Capitaine Ibrahim TRAORÉ



C'est avec tristesse que j'apprends, ce jour, le rappel à Dieu du Capitaine Bakary GOÏTA, père biologique de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État. En cette douloureuse circonstance, je présente, au nom du peuple burkinabè et en mon nom propre mes condoléances les plus attristées à mon frère Assimi GOÏTA, à sa famille et à l'ensemble du peuple malien.

■ ASSADEK AG HAMAHADY



"Selon des sources bien informées, Mohamed Ousmane AG MOHAMEDOUNE est parti chez Assimi ce matin pour présenter ses condoléances, on lui a refusé l'accès. Il a essayé d'insister, on lui instruit de quitter le lieu dans 5 minutes avec son gros turban.

■ Ousmane Sonko



Joyeuses Pâques à toute la Communauté chrétienne qui, après un carême symbolisé par la foi, l'espérance et la charité, célèbre aujourd'hui l'espoir et la conviction en des lendemains meilleurs. Très touché par tous ces amis qui nous ont gratifié de ngalax, plus succulents les uns les autres, qui ont fait notre bonheur aux ndogous de ces 48 dernières heures. Pussions-nous partager ces moments forts de symbiose et de communion nationale des décennies encore. Nous renouvelons nos hommages et amitiés à Msgr Benjamin Ndiaye et à tous les évêques du #Sénégal.





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Projet de constitution : Entre oui, non et le silence



Le projet de nouvelle Constitution du Mali rencontre de plus en plus d'obstacles après le lancement officiel de sa vulgarisation. Tantôt des rejets de certains mouvements, tantôt des oui mais... Le tout face à un silence total des partis politiques. Quel sort pour ledit projet ?

Au tout début, des oui ont abondé de tous les côtés pour dire oui au projet de Constitution qui vit sa phase de vulgarisation avant d'être soumis à un oui ou non référendaire. Certains mouvements ont très tôt fait savoir leur position qui consiste à voter le oui. Il s'agit des mouvements de soutien à la Transition et des groupements tels que la Plateforme signataire de l'Accord d'Alger dirigée par Me Harouna Touré et la coordination des Mouvements de l'inclusivité sous la direction d'Ahmed Ould Moulaye.

Mercredi, des communiqués de démenti de la Plateforme dirigée par Fahad Ag Almahamoud ont été publiés sur les réseaux et annoncent que la Plateforme des Mouvements du 14 juin, reste dans la dynamique du Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD).

A travers ledit communiqué, le mouvement rejette le projet comme l'a préconisé le Cadre qui, à son tour, dit non au projet en l'état tout en espérant qu'il est possible de le changer afin de prendre en compte certains engagements énoncés dans l'Accord avant le référendum.

Sur le même Projet, la plupart des partis politiques ont gardé silence jusque-là excepté l'Adema/PASJ qui sans afficher clairement sa position, a juste promis de vulgariser le document et de consulter aussi sa base avant toute prise de position.

Le M5-RFP-Malikura sous la présidence de Cheick Oumar Sissoko demande purement et simplement l'abandon du projet car, pour lui, il divise déjà les Maliens. "Le projet au lieu de pallier le déséquilibre des pouvoirs issu des mauvaises pratiques des 30 dernières années renforcent le pouvoir au profit du président de la République qu'il érige en monarque", dénonce le M5-RFP/Mali Kura dans son communiqué.

Peut-être que dans les jours à venir, les autres regroupements politiques en plus de l'Adéma afficheront publiquement leur position. Sinon pour le moment, le projet auquel tient solennellement le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta, qu'il qualifie même de gage de liberté et d'indépendance, balance entre adoption de la population et rejet de la classe politique.

Le temps et les débats publics sur le contenu du projet définiront dans

Assises de Kayes sur l'esclavage par ascendance : Les attentes de la CNDH



La Commission nationale des droits de l'Homme s'est saisie, depuis au moins cinq ans, des violations et atteintes des droits humains en lien avec l'esclavage par ascendance et les pratiques assimilées. A cet effet, elle a eu à formuler des recommandations pertinentes à l'attention des autorités notamment une stratégie de lutte axée sur la sensibilisation, le plaidoyer, la répression, le cas échéant, de toute infraction en lien avec cette atteinte à la dignité humaine.

Aussi, suite à la tenue, du 17 février au 17 mars courant, de la session spéciale de la Cour d'assises de Kayes sur les dossiers relatifs à la pratique de l'esclavage par ascendance ; se fondant, entre autres, sur la Constitution du 25 février 1992, la Charte de la transition du 1er octobre 2020 (modifiée), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, l'institution nationale des droits de l'Homme (CNDH) félicite le gouvernement du Mali et les autorités judiciaires locales pour cette avancée significative en matière de lutte contre l'impunité en lien avec le fléau de l'esclavage par ascendance ; encourage le gouvernement dans le respect de ses engagements à protéger et respecter les droits humains, à lutter efficacement contre l'esclavage par ascendance ; invite le gouvernement à initier, dans les meilleurs délais, un dialogue inclusif en vue de la résolution durable de cette question préoccupante ; rassure l'opinion publique nationale et internationale qu'elle suit, conformément à son mandat, avec une attention soutenue la situation des droits de l'Homme en général, la question de l'esclavage, en particulier. Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

Le président Aguiou Bouaré, Chevalier de l'Ordre national

Mali Tribune

les jours à venir, le sort réservé au projet de nouvelle Constitution portée par la Transition.

Koureichy Cissé / Source : Mali Tribune

Dr. Moussa Coulibaly, Sociologue :
**“Il faut une armée forte pour une
 démocratie forte”**



Selon Dr. Moussa Coulibaly, sociologue, le Mali a l'opportunité de s'assurer un envol démocratique durable à travers son armée républicaine. A ses yeux, l'élan de déploiement actuel de l'armée pour la reconquête du territoire est rassurant ajoutant qu'il est nécessaire pour le régime de la Transition et la classe politique de faire un état des lieux sincère en envisageant des mesures de confiance.

Notre sociologue affirme que les zones d'ombre sont en train de se dissiper par rapport à la question de la montée en puissance de l'armée. Sur le terrain, au regard des témoignages d'habitants et des rapports des services communication de la Grande muette, Dr. Coulibaly, estime que l'armée monte en puissance. A ses yeux, les dernières acquisitions faites en termes de matériels sont l'illustration que l'armée est en train de mettre toute la puissance de l'Etat au service de la sécurité et de la protection des citoyens et de leurs biens.

Face à la crise sécuritaire et économique, les Maliens ne doivent plus se poser de questions sur l'urgence du moment. Il souligne que ce peuple digne qui a tant souffert depuis 2012 par des intrusions étrangères et des complots en tous genres a compris qu'entre le pacte de la sécurité et celui de la stabilité, il faut opter pour le premier qui est la condition sine qua non du second.

Cependant, notre sociologue reconnaît que tout ne marche pas en ce moment comme sur des roulettes vu le front social très agité à plusieurs niveaux (demandes syndicales) mais il reste convaincu que les Maliens ont des raisons d'espérer. Il déplore que l'une des urgences de l'heure tourne autour des dates des échéances électorales.

Pour lui, il faut se donner le temps de créer les conditions sécuritaires minimum pour faire des élections propres tout en favorisant le retour de l'administration sur l'ensemble du territoire. L'histoire nous apprend qu'en Afrique les crises post-électorales ont plombé le décollage économique en fragilisant l'unité nationale.

A ses dires, “les plus pressés diront que le pays a l'habitude d'organiser des élections dans des conditions d'instabilité, mais cette fois-ci il s'agira d'organiser des élections dans les zones sous le contrôle de l'ar-

**Mise en œuvre de l'APR : Communiqué de
 la Médiation internationale, 9 avril 2023**



Ce vendredi 7 avril 2023, et conformément à l'engagement pris lors de sa réunion du 13 mars, la Médiation internationale a présenté aux Parties signataires des propositions concrètes visant à relancer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger.

La Médiation internationale est convaincue que ces propositions, qui tiennent compte des préoccupations exprimées par les Parties lors des différentes consultations menées au Mali et en Algérie, sont de nature à renouer la confiance et à favoriser le rétablissement d'un dialogue constructif, sous l'égide du Comité de suivi de l'Accord présidé par l'Algérie. La Médiation internationale observe avec inquiétude le regain actuel de tension entre les Parties signataires. Dans ce contexte, elle lance un appel pressant aux Parties pour qu'elles s'abstiennent de propos et d'actions susceptibles de compromettre les efforts consentis par la Médiation en vue du parachèvement du processus de paix, traduisent en actes concrets leur attachement proclamé à l'Accord, et placent l'intérêt de leur pays et de son peuple au-dessus de toutes autres considérations. La Médiation internationale réaffirme son engagement total à continuer à accompagner les Parties signataires et le peuple malien dans leur quête d'une paix, d'une stabilité et d'une réconciliation durables, dans le strict respect de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de leur pays.

Bamako, le 9 avril 2023

Source : reliefweb

mée et de l'administration. Autant il est nécessaire d'avoir un contact permanent et fécond avec la classe politique, autant il est important de tendre la main à tous les protagonistes désireux désormais de contribuer à l'édification d'un Mali un et indivisible”.

Il invite les autorités de la Transition à redoubler d'efforts pour récupérer les biens détournés tout en poursuivant sans relâche et sans trêve le traitement des dossiers en rapport avec la délinquance financière.

“C'est l'occasion ou jamais pour notre pays de s'extraire du giron impérialiste en optant pour le partenariat gagnant-gagnant. La diversification des partenaires dans un esprit de respect mutuel est loin d'être une fuite en avant patriotique. C'est le point de départ d'une refondation durable”, conclut notre sociologue.

Ibrahima Ndiaye /Source : Mali Tribune



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Menace terroriste au Sahel : La France déconseille « formellement » tout déplacement à ses citoyens

L'alerte concerne l'intégralité des territoires du Mali, du Tchad, du Niger et du Burkina Faso ainsi que la majorité du territoire de la Mauritanie.

Le ministère français des Affaires étrangères a informé, dans une note diplomatique postée sur son site vendredi 7 avril, que « la menace terroriste au Sahel demeure élevée » et recommandé à ses ressortissants « de faire preuve d'une extrême vigilance ».

Selon le Quai d'Orsay, « le risque d'attentat et d'enlèvement visant des Occidentaux est important dans la zone sahélienne (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) mais aussi dans les pays limitrophes ».

Paris a rappelé que « tout déplacement dans les zones formellement déconseillées est à exclure », invitant les ressortissants français « qui s'y trouveraient (...) à les quitter ».

Les ressortissants français qui se trouveraient

dans ces zones doivent savoir que « leur sécurité et leur vie sont explicitement et directement menacées » car « les risques avérés dans ces zones sont incompatibles avec le tourisme », ajoute le Quai d'Orsay.

Cette alerte du Quai d'Orsay intervient quelques jours après la libération du journaliste Olivier Dubois, après son enlèvement au Mali par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), un mouvement terroriste implanté au Sahel.

Toujours au Sahel, la situation est particulièrement tendue dans la zone dite des « trois frontières » (Niger, Mali, Burkina Faso) qui est devenue un repaire des djihadistes sahéliens, dont Daech (EIGS).

Pour rappel, six Français et un Nigérien tra-

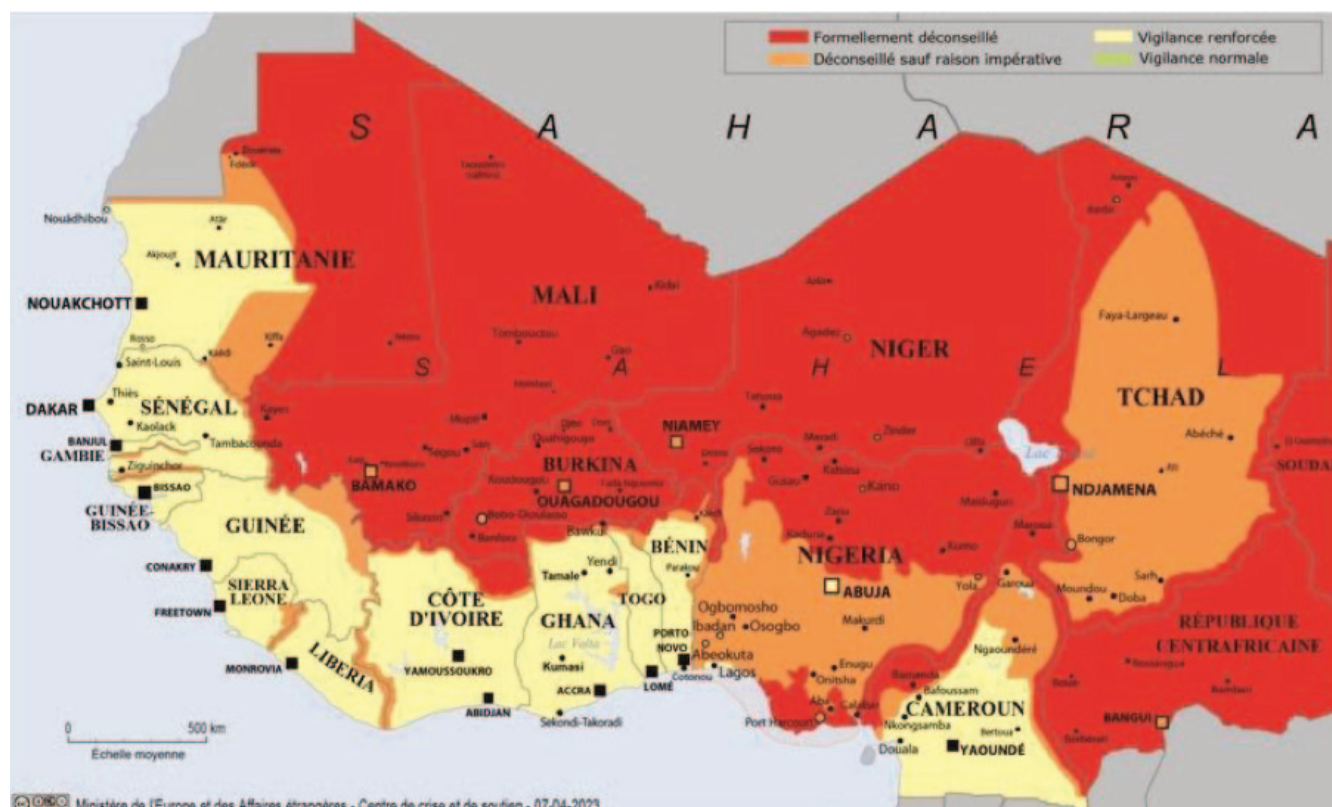
vailant pour l'ONG française Acted (Agence d'aide à la coopération technique et au développement) ont été assassinés en décembre 2021, avec leur guide nigérien, par des hommes armés à moto, lors d'une excursion dans la réserve de girafes de Kouré, à 60 km au sud-est de Niamey.

Dans la plupart des pays du Sahel, un sentiment anti-français s'est rapidement développé ces dernières années.

« Les attaques contre l'ambassade de France à Ouagadougou et l'Institut Français de Bobo Dioulasso, le 1er octobre 2022, les manifestations régulières au Mali, au Burkina Faso ou au Niger contre la présence française, le pillage des magasins français à Dakar, en mars 2021, ou les nombreuses invectives contre des responsables politiques français », sont des illustrations d'un sentiment anti-français au Sahel, selon une analyse publiée en janvier 2023 par le think tank indépendant, l'Institut Montaigne.

D'après cet Institut, « une majorité de la population » du Sahel « rejeterait la présence française sous toutes ses formes (militaire, en premier lieu, mais aussi diplomatique et économique) ».

Source : AA



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Centre de crise et de soutien - 07-04-2023

Les humeurs de Facoh : Les jeûneurs et les gêneurs

Le ramadan est une imitation orientale du carême chrétien qui correspond à la période de préparation de la fête de Pâques. Dans sa forme passée et actuelle, il représente le 4^e pilier de l'islam après la profession de foi, la prière et la zakat.

Il est prescrit aux musulmans sains de corps et d'esprit, ayant les moyens économiques et financiers de l'accomplir, mais les femmes enceintes, les personnes âgées, les enfants mineurs et les femmes qui allaitent en sont exempts.

Des voyageurs familiers aux pays d'islam, assurent qu'il est moins observé dans les pays arabes qu'en Afrique musulmane bien que l'islam y soit déclaré religion d'Etat comme au Maghreb et au Moyen-Orient.

Dans la même logique, les gens sont divisés en musulmans fréquentables et en mécréants infrequentables bien que dans le texte coranique il soit bien spécifié que c'est Allah Seul

qui sait distinguer le musulman de l'infidèle. De cette manière, à l'heure de l'électronique et de l'informatique, il se trouve encore des mosquées où à l'heure de la prière de l'aube, le muezzin hurle dans le micro. Mais le plus étonnant est que contrairement au milieu rural où peu de gens jeûnent à cause des occupations quotidiennes, dans la plupart des grandes familles de Bamako et des villes de l'intérieur, tout le monde jeûne, le repas de midi étant interdit aux adultes.

Mais la supercherie vient du fait que beaucoup de chefs de famille disent être à jeun alors qu'à midi les restaurants cossus sont pris d'assaut par les plus fortunés et les restau-

rants debout par les lascars dont la bourse est limitée.

Le plus étonnant est aussi que durant tout ce mois, les radios privées tendant leurs micros à tous les raconteurs de balivernes qui tombent facilement dans la pornographie en disséquant les dessous du mariage et souvent même dans la description vicieuse de l'anatomie féminine.

Des femmes lettrées en arabe appelées "malimatou" viennent s'ajouter à cette liste de prédicateurs improvisés pour imposer leurs lubies à une population mi païenne mi musulmane par peur de la terreur des marabouts.

Le ramadan, au lieu d'être un moment de ferveur religieuse, devient de ce fait l'occasion de creuser le fossé entre citoyens d'un même pays dit laïc et multi confessionnel. En somme une espèce de règlement de compte entre fondamentalistes et détenteurs des religions traditionnelles.

Facoh Donki Diarra
Écrivain

Source : Mali Tribune



Remise de lots du 2ème tirage de la tombola Coura : Canal + Mali donne du sourire à ses abonnés

La cérémonie de remise de lots du 2ème tirage de la tombola Coura a eu lieu le vendredi 7 avril 2023, à la direction générale de Canal+ Mali. Objectif : raffermir le lien de partenariat entre Canal+ Mali et ses abonnés. C'était en présence des lauréats et des hommes de média. Cette remise concerne les deux dernières semaines de la tombola Coura qui a eu assentiment de beaucoup de maliens. Ils étaient 14 lauréats à recevoir leurs lots.



Les lots concernent des motos Djakarta, des iPhone 13, des congélateurs, des réfrigérateurs, des motos Djakarta et des télévisions. Pour rappel, la tombola a été lancée le 1er mars 2023 pour une durée d'un mois. L'objectif de cette tombola est de faire plaisir aux abonnés Canal+ Mali en particulier et à tous les maliens en général. Canal+ Mali a décidé de partager ses dividendes en organisant périodiquement des tombolas. La promo piment vise à agrémenter toutes les sphères de programme à travers des films, des séries mais également des contenus locaux que Canal+ produit ou sponsorise. Pour participer à la tombola Coura, il suffit juste de se réabonner à la formule pour être automatiquement inscrit. Il est prévu un lot par jour. Les heureux gagnants sont entre autres : Kadidia Haïdara qui a gagné une télévision 32 pouces. Bouna Sissoko qui décroche un téléphone-portable. Quant à Mme Dembélé, elle a remporté le réfrigérateur. En remettant les lots aux gagnants, le chargé

de communication de Canal + Mali, Idrissa Traoré a saisi cette occasion pour remercier et féliciter les abonnés pour leur fidélité et surtout de leur confiance à Canal+. « **En plus la tombola Coura, depuis le 24 février 2023, nous avons lancé deux grandes promos non seulement pour ceux qui sont abonnés à nos bouquets mais également ceux qui ne sont pas encore de la famille Canal+ qui nous donnons la possibilité d'intégrer la famille en achetant le décodeur haute définition à seulement 5000F à partir de la formule de base. C'est-à-dire tout le bouquet et l'installation eu compris à 10000FCFA. Pour nos abonnés, nous avons lancé une promo que nous appelons ouverture des droits (ODD). 15 jours de chaîne offerte à la formule supérieure qui s'appelle la formule Tout Canal + qui est la formule à 40 000 FCFA. L'abonné doit se réabonner à la formule qui est au-dessus de sa formule et vous avez automatiquement la formule de 40**

000 FCFA pour 15 jours. Nous faisons ces promos tous les mois pour faire plaisir à nos abonnés. En novembre nous avons fait la même chose pour prendre fin décembre 2022. C'était la cerise sur le gâteau car 2 personnes ont emporté une voiture chacun », a-t-il précisé.

Très satisfaite, Kadidia Haïdara a remercié Canal + Mali pour cette belle initiative qui participe à renforcer la confiance et la fidélité. Elle a invité tous les abonnés à se réabonner. Par ailleurs, les responsables de Canal+Mali ont fait savoir que les offres continuent sur Canal+ Mali. Pour tout réabonnement à sa formule, l'abonné bénéficie de 15 jours de Tout Canal. Canal+ Mali rappelle que le décodeur est à 5000F et disponible dans tous les points de vente habituels.

Le point saillant de cette cérémonie a été la remise symbolique a mis fin à la cérémonie.

■ Ibrahim Sanogo

Session du Comité de Pilotage du PDZSTA-KB : Des résultats satisfaisants soulignés !

Le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kelema, a présidé le vendredi 7 avril 2023, la cérémonie d'ouverture des travaux de la première session du Comité de Pilotage du Programme de Développement de la Zone Spéciale de Transformation Agro-Industrielle des régions de Koulikoro et péri-urbaine de Bamako (PDZSTA-KB), dans la salle de conférence du département. C'était en présence du coordinateur du projet Demba Sidibé et des membres du comité de pilotage. Au menu de cette session : l'examen et l'adoption des grandes orientations du Projet, le rapport des activités l'état de la mise en place des différents financements, le rapport financier et le Programme d'exécution technique et financier (PETF).



Dans son intervention, le Coordinateur du Programme de Développement de la Zone Spéciale de Transformation Agro-Industrielle des régions de Koulikoro et péri-urbaine de Bamako (PDZSTA-KB), Demba Sidibé a indiqué que lutter contre la malnutrition, la pauvreté, l'immigration et donner de l'emploi aux femmes constituent l'objectif principal du projet. Il vise à mettre en place un système qui permettra au pays de ne plus importer les produits de l'extérieur. « **Nous avons les potentialités, les terres agricoles, les meilleures variétés, et la matière première. Pourquoi ne peut-on les transformer ? De mon point de vue, c'est cette dynamique qui a entraîné la mise en place de ce projet, qui sera axé sur la bonne gouvernance, l'appui sur les infrastructures, donner du travail aux jeunes, pousser l'industrialisation c'est-à-dire quitter ce système classique de transformation locale** », a-t-il précisé.

Le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kelema dira que cette première session du comité de pilotage vient couronner d'importants efforts déployés par les Hautes Autorités du Mali et de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour surmonter divers obstacles qui ont retardé le démarrage effectif des activités du Programme, depuis son approbation par le Conseil d'Administration de la Banque le 16 Décembre 2019. Le PDZSTA-KB est la première opération des Agropoles du Mali. Pour sa mise en œuvre la Banque Africaine de Développement, a mobilisé des ressources financières à hauteur de 11, 580 milliards de FCFA pour le financement du premier projet. A cela s'ajoute la contribution remarquable attendue du gouvernement pour 1, 7 milliards de FCFA. Le programme d'une durée de 5 années est articulé autour de 04 composantes, à savoir : appui à la gouvernance et aux mesures incitatives, développement des infrastructures

d'appui à la transformation agricole, appui aux acteurs –clefs des filières porteuses et gestion et coordination du programme.

Le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kelema a apprécié les résultats engrangés. Selon lui, le succès attendu de l'exécution du Programme de Développement de la Zone Spéciale de Transformation Agro-Industrielle de Koulikoro et Péri-Urbaine réside dans le fait qu'il permettra de renforcer la résilience des Communautés avec des emplois créés et des PME/PMI soutenues, de relancer durablement la production et la productivité agricoles et donc de réduire le risque d'insécurité alimentaire, de transformer une part importante de la production nationale et de contribuer ainsi à la réduction progressive des importations et produits alimentaires.

■ Ibrahim Sanogo

Après sa brillante participation à la 28e édition du FESPACO : Le Mali reçoit les honneurs du Burkina Faso !

Après la participation de notre pays, en tant que pays invité d'honneur, à la 28ème édition du Festival panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), tenue du 25 février au 4 mars 2023 à Ouagadougou, le ministre burkinabé de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Rimalba Jean Emmanuel OUE-DRAOGO en visite au Mali a transmis le message de remerciements de Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Burkina Faso pour l'honneur, l'amitié ainsi que la qualité de la participation du Mali à la dernière édition du festival...

En visite d'amitié et de travail à Bamako du 6 au 8 avril 2023, le chef du département de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso a été reçu en audience par le président de la transition chef de l'Etat, son excellence Assimi Goïta, le vendredi 7 avril 2023. À cette occasion, Rimalba Jean Emmanuel OUE-DRAOGO a exprimé la reconnaissance du président de la Transition, Chef de l'Etat du Burkina Faso, pour l'immense participation de notre pays à la 28e édition du FESPACO.

« Le Mali, qui était le pays invité d'honneur, a eu une participation extraordinaire. Nous avons organisé cette 28e édition en toute fraternité et ce fut une très belle réussite », a-t-il sou-

ligné.

En effet, il a confié que le Président de la Transition, le colonel Assimi Goïta les a invités à travailler d'arrache-pied pour que le Mali et le Burkina Faso puissent se réunir autour de ce qui fait leur identité, à savoir la culture ».

Renforcement de la coopération culturelle

Dans la même journée du vendredi 7 avril, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme Andogoly Guindo et son homologue du Burkina Faso, Rimalba Jean Emmanuel OUE-DRAOGO ont coprésidé une réunion technique de travail dans

l'objectif de passer en revue les axes de coopération dans les domaines de la culture et du tourisme entre les deux pays. La rencontre a permis aux techniciens des deux parties de faire le point des accords signés dans les domaines de la littérature, du cinéma et l'audio-visuel, des arts vivants, du musée et du patrimoine culturel, de la propriété littéraire et artistique, de la formation culturelle et touristique. Il a été notamment question de la relance d'activités d'intégration comme le Triangle du Balafo à Sikasso.

A fin de la rencontre, les deux ministres se sont réjouis de l'excellence de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la culture et du tourisme et ont exprimé l'engagement de leurs Gouvernements à se soutenir mutuellement et à avoir une vision commune au sein des instances comme l'UEMOA, la CODEPA, etc. Egalement, ils se sont engagés, au nom des Chefs d'Etat des deux pays, à insuffler une dynamique nouvelle aux relations de coopération dans les domaines de la culture et du tourisme qu'ils ont en charge et ont convenu de poursuivre la mise en œuvre des actions en cours, mais aussi de faire une évaluation trimestrielle des différents axes dont des accords conclus entre les deux parties.

La journée a été sanctionnée par un dîner que le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly GUINDO, a offert à son homologue du Faso, Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO.

■ Maffenin Diarra





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Décryptage : L'instrumentalisation du peuple

Depuis 1960, chaque régime, à hue et à dia, bataille pour la conquête du cœur des Maliens, refusant toute remise en question de sa politique par les citoyens.



L'acceptable et l'inacceptable

En dépit des postures antinomiques, les Maliens se rassurent en accordant du crédit à leur dirigeant au moment de leur prise de pouvoir. En septembre 1960, les Maliens se consolent lorsque Modibo Kéita sauve l'honneur en proclamant l'indépendance du Mali, après la rupture de la Fédération du Mali : Sénégal-Soudan. Bientôt, il incarnera le Mali. Très tôt, il œuvre à l'émancipation du peuple malien par la création d'entreprises nationales. Un souvenir devant lequel les Maliens s'inclinent. Profondément. Mais, l'homme de la Première République, Modibo Kéita, perd vite pied à cause des dérives de sa milice populaire. Sa politique de révolution active (1967) divise. Bien que cette analyse soit contestable, Modibo Kéita perd aussi le contact avec le terrain. Un sentiment de détournement des idéaux

d'autonomie, de décolonisation des mentalités, d'émancipation vers une dérive politique que les Maliens reprochent.

Quel dommage ! Dans les relations entre les dirigeants et les citoyens, la question de la limite entre l'acceptable et l'inacceptable se pose toujours. La suite : en novembre 1968, Kéita est évincé du pouvoir par le lieutenant Moussa Traoré du Comité militaire de libération nationale (CMLN). Mais la lune de miel entre Traoré et le peuple malien ne saura durer.

Quand le pouvoir abuse du pouvoir

Moussa Traoré est le seul chef de l'Etat du Mali indépendant à demeurer 23 ans au pouvoir. Par la force ! Mais au cours de son règne, la société malienne est traversée par des ten-

sions permanentes. La capacité de Moussa Traoré de permettre à la société malienne de se transformer était presque nulle. La répression politique précipite la chute de son régime. D'ailleurs, ses tentatives de récupération du peuple malien échouent à cause de l'invisibilité de l'action politique. Ni la Constitution du 2 juin 1974 instaurant le parti unique, ni la création de l'Union démocratique du peuple malien (UDPM) le 30 mars 1979 ne règlent l'affaire. La mort en prison de Modibo Kéita le 16 mai 1977 et celle (sous la torture) le 17 mars 1980 d'Abdoul Karim Camara (Cabral) de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali (Uneem) aggravent les rapports entre l'homme de la IIe République (Moussa Traoré) et le peuple malien.

Quand le pouvoir abuse du pouvoir ! Le Mali est économiquement et socialement défait par 23 ans de dictature militaire. Le dialogue so-

cial est inexistant. C'est dans ce contexte que le Mouvement démocratique (associations, syndicats, politiques, citoyens ordinaires...) est venu à bout du régime de Moussa Traoré, le 26 mars 1991, grâce au putsch militaire d'Amadou Toumani Touré (ATT) au nom du Comité de transition pour le salut du peuple (CTSP).

L'histoire du Mali indépendant est ainsi faite. Aucun régime n'y échappe. Opportunément, on se laisse avoir par notre mémoire lacunaire. L'élection du 1er président de la IIIe République, Alpha Oumar Konaré, a aussi suscité de l'enthousiasme chez les Maliens. A son actif, l'amélioration des conditions salariales et la liberté de la presse.

Autre changement important, c'est la réforme institutionnelle (décentralisation) qui a œuvré au rapprochement des Maliens pour l'accès facile aux services sociaux de base. Mais la réforme de décentralisation a été instrumentalisée par les élites et les milieux clientélistes de l'administration dans le but de contrôler les populations. Quel gâchis !

A chacun sa vision du Mali

Quant à son successeur ATT (2002), son retour au pouvoir par les urnes est accueilli avec joie par les Maliens. Ses réformes sociales – Amo, logements sociaux – ont retenu l'attention des Maliens. Des réformes sociales révolution-

naires. But : éliminer les inégalités d'accès aux soins de santé, réduire l'inégal accès au logement, etc.

Mais le régime d'ATT s'égare. Il s'enferme dans le déni de la dégradation sécuritaire. Il chute le 22 mars 2012 à la faveur d'une mutinerie militaire, portée par le capitaine Amadou Haya Sanogo du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE).

La complexité croissante du Mali oblige à faire le deuil de l'instrumentalisation du peuple. D'ailleurs, le dernier président, IBK, démocratiquement élu l'a appris à ses dépens. IBK a fait battre le cœur des Maliens dans sa campagne électorale de 2013. A maintes reprises, les thèmes de **“le Mali d'abord”, “Kati ne fera plus peur à Koulouba”, “Kankéléligui : l'homme qui n'a qu'une parole”** se situaient implicitement dans le sillage d'une récupération des Maliens.

Elu en 2013, et réélu en 2018, IBK n'a pu tenir ses promesses. Probablement à cause de l'insécurité. Le peuple s'est senti floué. Finalement, IBK a été balayé par le putsch du 18 août 2020, conduit par le colonel Assimi Goïta du Comité national pour le salut du peuple (CNSP). A chacun sa politique du Mali.

Transition, une aventure collective

La Transition actuelle en fait naturellement autant. Partagés entre l'imprescriptible (article 121 de la Constitution du 25 février 1992) et les humiliations des populations du Centre et du Nord infligées par les narcoterroristes, une partie des Maliens s'est montrée bienveillante à l'égard des auteurs du putsch de 2020.

Aujourd'hui, les Maliens attendent de la Transition qu'elle rende le Mali mieux qu'il ne le fût auparavant. Les mots refondation, souveraineté ou autorité sonnent forts à l'oreille des Maliens, qui rêvent de progrès social et économique. Ils rêvent également de sécurité et de libertés. Or l'approche militaire des libertés par la Transition est loin d'être incontestable. Ce n'est pas le moment d'y insister.

Le projet de nouvelle Constitution divise. Les opinions publiques sont à cran. Sur les réseaux sociaux, certains tentent de manipuler la capacité de discernement des Maliens. D'autres les poussent à se détester les uns les autres. Dans les salons, le reste pérore. Le virtuel et le réel se confondent. La pente est raide. En toute objectivité, la Transition doit être une aventure collective où le nous (Le Mali) l'emporte sur le jeu (l'égo).

Un autre Mali n'est-il pas possible ?

Mohamed Amara Sociologue
Source : Mali Tribune



L'Adema-Pasj : Le procès permanent

Victime des attaques récurrentes, l'Adéma-PASJ est considérée comme étant à l'origine de tous les maux du pays. Le parti du président Alpha Oumar Konaré est accusé d'avoir détruit le système scolaire et d'instaurer la corruption. Des accusations très exagérées et contraires à la réalité.

Plus de 20 ans après la fin de son régime, l'Adéma PASJ continue d'être accusée comme le principal responsable de la déchéance du Mali. Le parti de Feu Abdrhamane Baba Touré est systématiquement mis sur le banc des accusés par de nombreux Maliens avec toujours la même rengaine : destruction de l'école et la santé et institutionnalisation de la corruption comme mode de gestion du pays.

Pourtant, les faits démontrent le contraire. En 1992, l'école n'existait que de nom. Avec un taux de scolarisation qui frôlait le néant, il était de 2% au niveau du supérieur. Entre 1968 et 1989, le taux de scolarisation passe de 29% à 22% (SALL Alioune, Quelle école au Mali ? Textes fondamentaux 1962-1994, Bamako, SO-DIFI, 1994 cités par Véronique Hertrich et Seydou Keïta, Question de population au Mali). S'y ajoutent une absence de tables bancs dans les salles de classe et une insuffisance du personnel, conséquence des politiques d'ajustements structurels initiées par le FMI et la Banque mondiale appliquées par le régime du général Moussa Traoré. À partir de 1979, le pays a connu trois longues années blanches appelées à l'époque suspension (ce qui est un doux euphémisme) au niveau de l'enseignement supérieur.

À la fin du régime Adéma-PASJ en 2002, malgré les insuffisances, le taux de scolarisation s'est largement amélioré (64,5%, 75% pour les garçons, 54% pour les filles) en dépit du boom démographique (conséquence de l'amélioration des conditions de vie des Maliens) faisant augmenter les dépenses au niveau de l'éducation, des salles de classe construites et équipées et des enseignants recrutés.

La santé aussi ne fait pas exception. À l'arrivée de l'Adéma en 1992, le taux de mortalité était 20,1‰ et a chuté à 17,1‰ en 2002, année du départ du président Konaré qui rendait ainsi le pouvoir à son successeur démocratiquement élu. Pendant ce temps, le taux de natalité s'est maintenu à 48‰. Des chiffres vérifiables sur le . Ce qui a entraîné un accroissement rapide

de la population. Lequel est le résultat de l'amélioration des conditions de vie des Maliens. Ceux-ci sont rendus possibles grâce à la vision des Abeilles et leurs alliés de l'époque.

En ce qui concerne la corruption, elle a toujours existé au Mali depuis son indépendance, n'en déplaise aux détracteurs de la démocratie et de l'Adéma-PASJ. Il suffit juste de rappeler l'opération taxis et la bataille de Ouessébougou, sous la première République, et les villas de la sécheresse, sous la 2e République, pour s'y rendre compte. Aussi à l'époque, les Maliens n'avaient pas de canaux pour dénoncer le phénomène contrairement à l'ère démocratique où les citoyens ont beaucoup de canaux pour dénoncer la situation.

Cette situation fait que le citoyen a beaucoup plus l'impression que le phénomène est beaucoup plus important maintenant qu'autrefois. Et puis, la rareté des ressources à l'époque n'était pas de nature à favoriser la corruption. Ce qui ne dédouane toutefois pas le régime Adéma-PASJ, qui n'a pas su lutter rigoureusement contre le phénomène.

Travailler à corriger les insuffisances tout en consolidant les acquis

En dépit de ce qui précède, des Maliens continuent de faire un procès permanent au parti du président Konaré en le condamnant à la guillotine, cela bien avant la tenue du jugement. Une condamnation qui n'est point une surprise dans un pays où on a pris la fâcheuse habitude de ne pas chercher loin dans la recherche des solutions aux problèmes posés préférant se cacher derrière ses sentiments pour désigner des boucs émissaires.

C'est ce qu'on appelle la culture de l'instant. Et dans ce jeu, l'Adéma-PASJ, qui a dirigé le pays de 1992 à 2002, est le bouc émissaire parfait surtout que le pays est plongé dans une crise multidimensionnelle depuis 2012.

L'attente de la population était légitime, mais les défis à l'époque étaient immenses. Le désenchantement du peuple était à la hauteur de l'immensité des tâches. Mais de là à peindre

le tout en noir relève de la phobie de la Ruche et équivaut à jeter l'enfant avec l'eau du bain. L'erreur du parti de l'Abeille solitaire et des démocrates, c'est de faire croire à la population que la démocratie, à elle seule, peut régler tous les problèmes du Mali. Ce qu'a d'ailleurs reconnu l'Africain du Mali avant la fin de son mandat.

Ceux qui critiquent la décennie de gestion de la Ruche oublient opportunément de rappeler que le Mali était un pays croupissant sous le poids de la mauvaise gestion où les fonctionnaires pouvaient faire quatre à six mois sans salaires où les services sociaux de base étaient complètement inexistantes. Les enseignants qui faisaient sept ans sans avancement ni en grade ni en salaire peuvent en témoigner. Comme toute gestion, celle du pays par l'Adéma PASJ comporte des manquements et des insuffisances qu'il faudra travailler à corriger tout en consolidant les acquis. C'est d'ailleurs sur ce terrain que les autorités actuelles et leurs soutiens sont attendus au lieu de passer tout le temps à jeter la pierre sur ceux qui ont dirigé le pays avant eux.

Abdrhamane SISSOKO

Source : Le Wagadu



CHERTÉ DE LA VIE : Une situation qui fait grincer les dents des ménagères !

Les prix du sac de charbon de bois, du gaz et du bois de chauffe connaissent une forte flambée actuellement. Cette triple augmentation - de produits dont la nécessité est indiscutable dans la vie des ménagères - est entrain de bouleverser les habitudes culinaires des bamakoises.



On en finira donc plus avec cette cherté de vie qui sévit au Mali depuis plusieurs mois ? Il y a de cela quelques mois que l'on pointait du doigt la CEDEAO comme l'artisan de tous les malheurs que vivent les maliens. Or même après la levée des sanctions, la situation demeure non seulement inchangée mais aussi s'empire de jour en jour. Comme motivation de cette affirmation, on dénote la hausse régulière du prix du gaz, du sac de charbon de bois et du bois de chauffe. Des produits incontournables dans la cuisine des maliennes.

Compassion envers ces braves dames qui à peine arrivent à s'en sortir avec l'argent qu'on leur confie pour le prix du condiment. En effet, ces dernières se trouvent très souvent, dans l'obligation avec la montée en flèche du prix

charbon ou du gaz de transformer leurs menus culinaires et d'inventer de petites astuces pour pouvoir s'en sortir.

Oumou Camara, femme mariée fait partie de ce lot. Interrogée, elle déplore de prime abord la hausse constate du prix de ces produits qui rentrent incontestablement dans la préparation des plats. Pour elle, cette situation fait grincer les dents à de nombreuses autres femmes comme elles. « En plus de la cherté du prix des produits de première nécessité et des condiments de façon générale, l'on assiste aussi à la flambée du prix des trois différents produits qui servent à faire du feu. On ne peut pratiquement plus acheter le charbon encore moins le gaz. La cherté a pris le dessus sur tous les plans ».

Interrogée, la jeune dame soutien qu'actuel-

lement, elle fait sa cuisine le plus simplement possible. « Par peur de me créer des problèmes financiers, je préfère faire la cuisine une seule fois dans la journée. C'est-à-dire, je combine le déjeuner et le dîner. Cela m'évite de faire du gâchis et de consommer le plus habilement possible mon prix du condiment » confie-t-elle.

Approchée, Tata Keita affirme que le prix du sac de charbon varie actuellement entre 4500 ou 5000 Francs et celui du gaz à 7000 Francs. Des prix que notre interrogée juge inabordable et excessifs. Selon elle, le problème de cherté de vie doit être vite solutionné pour le bien de tous les Maliens et singulièrement des ménagères.

Siguéta Salimata DEMBELE

Sénégal : Macky Sall un candidat contre vents et marées

A quelques mois de la présidentielle de Février 2024, le pays de la Téranga croise les doigts et serre les dents. L'inquiétude est si grande de voir le pays basculer dans la violence. Tant la radicalisation des deux principales forces politiques, leurs leaders en tête, est si forte qu'elle risque d'enfoncer le pays dans les eaux boueuses d'une instabilité pleine de dangers.



Il pèse sur le Sénégal une atmosphère angossante en ce mois béni du Ramadan. Quand on scrute l'horizon on est saisi d'une frayeur dès que le regard croise un dossier judiciaire, un jour de procès, ou simplement un meeting.

Le président Macky Sall qui prépare sa candidature encore non déclarée, mais très suspectée et attendue, s'emmure dans un silence troublant.

Ses troupes lâchées depuis longtemps, qui vont de plateau de télévision en studio radio en passant par les salles de rédactions. Leur mission ?

Vendre la constitutionnalité de la candidature de leur mentor, le président Macky Sall, qui lui-même disait en être à son dernier mandat, malgré les lourds risques de convulsions violentes. Kafkaïen !

En 2012 Macky Sall était à la pointe du combat contre une troisième candidature de l'ancien

président Abdoulaye Wade. Allant jusqu'à menacer de le trouver au palais pour l'en extirper. Il n'était pas peu fier en disant quelques années plus tard, lors d'une interview, avoir verrouillé la constitution en bloquant à deux le nombre de mandat. Le grand démocrate ! N'eût été la cour constitutionnelle, il aurait ramené la durée de son premier mandat de 7 à 5 ans. Le président Macky Sall est sûr que son bilan matériel reluisant, sera déterminant contre une candidature diabolisée de son adversaire principal Ousmane Sonko.

Dakar 2023 est une ville cosmopolite, infrastructurée ou une balade le long de la corniche ouest n'a rien à envier à Miami.

Seulement on peut à l'honnêteté dire que le deuxième mandat du président Sall est tristement marqué par des arrestations, suivies d'embastillements, de sulfureux dossiers judiciaires, de disparitions mystérieuses, toutes choses qui renvoient à une restriction des li-

bertés et in fine, à un recul alarmant de l'état de droit. D'où la théorie du bilan matériel élogieux des réalisations infrastructurelles, opposé au bilan immatériel inexistant de l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des libertés individuelles et collectives.

Qu'à cela ne tienne, semble dire le locataire de l'avenue Roume et candidat non déclaré, mais déjà en campagne par des inaugurations et autres poses de première pierre. En tout cas depuis une interview accordée à un média Français il a laissé tomber une grosse tuile en soutenant que son éventuelle candidature ne souffre d'aucune inconstitutionnalité.

On peut frissonner en pensant au maire de Ziguinchor, président du PASTEF, et lui candidat déclaré, et dont la candidature hante le sommeil dans les rangs du pouvoir. Et comment. Ousmane Sonko c'est 15% du corps électoral, une jeunesse engagée et déterminée, et un adversaire qui a publiquement déclaré être prêt à laisser sa vie dans ce combat mortel qui l'oppose au président Sall.

Une radicalisation de part et d'autre qui continue de sécréter une violence politique inouïe et fait peur à bon nombre de Sénégalais. La violence s'invite dans l'espace public, au gré des audiences dans les procès qui opposent Ousmane Sonko à Mame Mbaye Niang, ministre du Tourisme et à Adjil Sarr, masseuse sortie de l'ombre depuis. Aucun parti politique dans l'histoire de ce pays n'a été aussi persécuté, vu autant de ses membres jetés en prison ou tués dans des manifestations, et son leader harcelé presque au quotidien.

Procès politiques visant à éliminer le leader de Pastef de l'élection présidentielle de 2024 disent ses militants et sympathisants.

La preuve : leur leader est acculé dans ses derniers retranchements avec l'appel interjeté par Mame Mbaye Niang de la décision en première instance dans le procès pour diffamation qui les oppose. Alors que le ministre du tourisme a fini de voir son honneur lavé avec la condamnation de Sonko à mois avec sursis et une amende de 200 000 000 FCFA. Seulement voilà cette peine n'est pas privative du droit à se présenter comme candidat en 2024. Or c'est ce que cherchent Mame Mbaye Niang et le pouvoir de Macky Sall.

SAMBA MOUSSA LY
Correspondant à Dakar

Contribution : Quand l'arbre russe cache la forêt israélienne !

Dans son adresse à la Nation, le 3 avril dernier, à la veille de la célébration du 63e anniversaire de l'accession de son pays à l'indépendance, le chef de l'État sénégalais, Macky Sall, a terminé son discours en se disant « ouvert au dialogue et à la concertation, avec toutes les forces vives de la Nation, dans le respect de l'État de droit et des Institutions de la République, pour un Sénégal uni, un Sénégal de paix, de stabilité et de cohésion sociale ».



■ Il n'y a pas de Palestinien car il n'y a pas de peuple palestinien ! » Ces propos incendiaires et volontairement provocateurs ont été prononcés il y a quelques jours par un ministre israélien. Cela se passait à Paris, à quelques pas de l'Élysée, et pour que tout soit clair, leur auteur a tenu à préciser qu'il s'adressait prioritairement aux présidents français et américain. Cet auteur c'est Bezalet Smotrich, un des membres les plus en vue et des plus remuants du gouvernement Netanyahu, le plus réactionnaire qu'ait connu Israël,

et il est, outre ministre des finances, chargé de l'administration des colonies de Cisjordanie occupée. Ses propos ne sont pas une bourde provoquée par une saute d'humeur, ils traduisent les convictions d'un homme fondamentalement raciste, d'un arabophobe psychopathe qui avait regretté que les soldats israéliens n'aient pas tiré sur les rotules de Ahed Tamimi, la gamine de 17 ans qui avait giflé un soldat israélien, pour qu'elle soit infirme le reste de sa vie, qui milite pour la ségrégation dans les hôpitaux afin que les

parturientes arabes ne soient pas admises dans les mêmes maternités que les parturientes juives.

C'est un suprémaciste juif acharné et un ultracolonialiste qui considère que l'état d'Israël doit absorber non seulement toute la Palestine mais également la Jordanie et une partie de la Syrie. C'est un homme qui s'est déclaré « fasciste homophobe », ce qui en toute logique aurait dû le mettre au ban des sociétés occidentales. Pourtant il a été reçu, quand il n'était encore que député, à l'Assemblée nationale française, alors que pour avoir juste refusé de s'associer à une publicité LGBT, le footballeur sénégalais Gana Guèye avait été sanctionné par son club et voué aux gémonies.

Mais ce deux poids deux mesures ne doit pas nous étonner car, aux yeux des Occidentaux, l'état d'Israël et ses dirigeants peuvent se permettre toutes les outrances et tous les outrages ! Le gouvernement Netanyahu a donc profité du chaos qui règne aux frontières de l'Ukraine et qui concentre toute leur attention pour parachever l'œuvre de destruction du peuple palestinien ...

Bien sûr « l'opération militaire spéciale » russe en Ukraine est plus qu'un simple arbre, mais elle, au moins, a un nom. C'est une guerre, une vraie qui oppose deux armées et comme toute guerre elle est bête, elle est cruelle et elle tue. Que ses victimes ne soient pas que des soldats ne doit pas nous étonner puisque ce qu'on pourrait appeler « l'opération militaire spéciale américaine en Irak » avait fait entre 100.000 et un million de morts parmi la population civile, sans qu'aucune enquête internationale n'ait été menée pour savoir si les Etats-Unis avaient commis des crimes de guerre et sans qu'aucun tribunal n'ait mis à l'index celui qui l'avait décidée et conduite, contre la volonté du reste du monde...

Ce qui se passe en Palestine en revanche n'a pas de nom. Ce n'est pas une guerre puisqu'elle n'oppose pas deux forces militaires, c'est au contraire une seule armée, toute puissante et sans état d'âme, qui attaque et massacre des populations civiles, avec souvent le concours de supplétifs civils : les colons israéliens. Depuis un an, depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, la répression menée par l'armée israélienne dans les territoires occupés est massive, elle vise le moindre hameau et a fait des dizaines de morts dans l'indifférence générale. On pourrait dire,

en paraphrasant Jacques Chirac, que la Palestine s'enfoncé dans une crise humanitaire tandis que le monde a les yeux braqués sur l'Ukraine !

Bezalet Smotrich aurait été plus près de la vérité s'il avait affirmé « qu'il n'y aura bientôt plus de Palestiniens », puisque ce qu'il propose aux Arabes de Cisjordanie c'est de faire leurs bagages, de quitter la terre de leurs ancêtres, ou de vivre dans un Grand Israël en renonçant à tous leurs droits. Pendant que le président Zelensky occupe les médias, que les pays occidentaux font de la surenchère pour savoir qui lui a apporté le plus de soutien, en argent et en armes, Israël se livre à son jeu favori : semer la terreur physique et psychologique dans les territoires occupés.

Une ville arabe, Huwara, a été littéralement saccagée par des centaines de colons israéliens, qui ont brûlé maisons et voitures, avec une telle violence que des organisations de défense des droits de l'homme ont comparé l'opération à un « pogrom ». Loin de condamner les vandales, le ministre chargé des colonies a regretté qu'ils n'aient pas « rasé » la cité !

Un camp de réfugiés, à Jenine, a subi un raid de l'armée israélienne qui a fait quatre morts dont un adolescent. Une mosquée, et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de celle d'Al

Aqsa, troisième lieu saint de l'Islam, a été profanée par des soldats qui ont foulé ses tapis avec leurs bottes, matraqué des fidèles en prière, lancé des bombes, expulsé manu militari des hommes et des femmes et procédé à l'arrestation de plusieurs centaines de personnes. Et encore on n'a que les images diffusées par Israël, qui est probablement le seul pays au monde à pouvoir se permettre de violer aussi brutalement un lieu de prières. Les populations arabes n'en ont pas fini car tous ces actes servent de rampes de lancement à des opérations de plus grande envergure qui visent la bande de Gaza et le sud du Liban...

Bref, le nouveau gouvernement Netanyahu est bien « incompatible avec la poursuite de la normalisation israélo-arabe ». Pourtant, plus que la violence institutionnalisée qu'il a installée en Palestine, c'est d'abord sa tentative de réduire les pouvoirs de la Cour Suprême israélienne, qui n'a jamais brillé dans la défense de la minorité arabe, au risque de provoquer une guerre civile dans son pays, qui exaspère le plus les Occidentaux. Le Département d'Etat américain a rappelé à l'ordre le gouvernement israélien lorsqu'il a fait voter, en pleine nuit et par 35 députés sur 120 élus, un amendement qui lève l'interdiction faite à Israël d'accéder aux zones évacuées de Cisjor-

danie, ce qui constitue une démarche assez exceptionnelle pour être notée, mais elle est sans commune mesure avec celles provoquées par l'intervention russe en Ukraine, et une irruption des troupes de Bachar el Assad dans une cathédrale d'Alep aurait, pour le moins, provoqué une crise diplomatique ! Le paradoxe c'est que les pays du Sud, les pays arabes en premier mais aussi les pays africains, ont des réactions encore plus timorées. C'est un révélateur de la faiblesse de notre diplomatie : les pays du Nord, leurs gouvernements, leurs parlements et leurs organisations humanitaires, n'hésitent jamais à nous condamner chaque fois que nous nous écartons des normes qu'ils ont établies en matière de respect des droits, mais l'Union Africaine se garde bien de faire des remontrances quand Donald Trump sépare les enfants des immigrés de leurs parents, quand la Pologne refuse l'entrée de son territoire aux immigrés africains fuyant l'Ukraine, quand l'Italie ferme ses portes aux naufragés venus d'Afrique, et bien sûr quand Israël transforme la Palestine en enfer !

Fadel Dia



Kick boxing : A la rencontre de Steve Marico un pratiquant

Le kick boxing est une discipline sportive qui s'impose de plus en plus au Mali. Pour en savoir davantage, Malikilé a tendu son micro à Steve Marico Alias capitaine Mali, grande figure de ce sport particulier.

Malikilé : Qu'est que le kick Boxing ?

Steve Marico : Le kick boxing se décline en boxing (boxe anglaise) qui est un sport de combat où on attaque et on se défend avec les poings, et le kick (coup de pied). Donc on peut le définir comme un sport de combat avec les boxes -pieds -poings. Aussi, indépendamment des fédérations on a le droit d'utiliser les coups de genoux, les balayages, les saisies ou non.

Malikilé : Il y a plusieurs types de boxes telle que la boxe anglaise par exemple, pourquoi vous vous êtes orienté vers le kik boxing ?

Steve Marico : En réalité c'est une question de style, là où je m'entraîne à badala on fait de la boxe anglaise, le MMA le kick boxing, et pleins d'autres disciplines, mais je trouve que mon tempérament, ma manière de bouger convient plus au kick boxing même si je suis très intéressé par le MMA également.

Malikilé : Récemment vous avez invité un camerounais pour un combat au Mali, que vous avez malheureusement perdu. Que retenez-vous de cette compétition ?

Steve Marico : Je retiens beaucoup de choses de cette compétition, en premier lieu j'ai fait l'erreur de me sentir trop prêt, car j'étais dans la partie organisatrice et la partie combattante.

Je ne vais pas utiliser cela comme un prétexte de mon échec mais dans les faits il y'a eu trop de charges. J'ai fait la préparation et l'organisation à un mois donc ce n'était vraiment pas facile.

En plus c'était ma première fois de monter sur le ring.

Néanmoins je ne cherche pas d'excuses. J'ai perdu. Je retourne à la salle. Je m'entraîne. Et c'est tout.

Malikilé : Pour l'organisation de cette compétition est ce que la fédération vous a accompagné ?

Steve Marico : La fédération a emmené les arbitres et coordonné le combat. Mais la partie organisatrice c'était ma team et la salle Go sport. D'ailleurs c'est après qu'on a formé une Team sinon au début j'étais seul.

Malikilé : Nous avons entendu des échos vous concernant dans la pratique d'autres sports, que pouvez-vous nous dire par rapport à cela ?

Steve Marico : Avant le kick boxing je parlais à la salle de sport et dans les années 2018 j'étais étudiant en Algérie et vraiment assidu et concentré dessus.

Un jour il y a un jeune arabe qui est venu s'adresser à moi en salle et dit (heeee toi body building compétition chibabbb) rire, en expression correcte il m'a proposé de faire du body

building vue ma corpulence.

C'est ainsi que J'ai commencé et la même année j'ai participé pour ma première fois à une compétition nationale sans trop d'expérience et j'ai terminé 2ème.

Malikilé : Les sports de combats, jusqu'à présent sont mal compris par la population malienne, est ce que votre entourage vous soutient ?

Steve Marico : Non. La famille ne me comprend pas, les amis ne me comprennent pas. Personne ne me comprend.

Pour eux ça se résume à donner des coups et prendre du plaisir a en recevoir.

Alors que j'ai un grand booste de dopamine quand je fais ça, je me sens bien quand je boxe, je me sens bien dans les échanges.

C'est bien quand on gagne mais je suis prêt à toutes les éventualités.

Malikilé : Quels sont vos mots de fin ?

Steve Marico : Je demande juste plus de compréhension au gens, le kick boxing est un sport comme les autres.

Aux pratiquants, je demande de rester concentrés.

Et pour terminer je vous dis merci pour l'intérêt que vous avez eu à mon égard.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



Taureau (20 avril - 19 mai)

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagrir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

1279 **Malikilé**



Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

1280 **Malikilé**



Les travaux débudent aujourd'hui!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23